

## 4- Analyse paysagère : Un Paysage forestier aux portes de Marne-la-Vallée

---

La Brie Boisée est ceinturée au nord par le val économique de Marne la Vallée et au sud par une unité naturelle de plateau.

Cette dernière est en effet caractérisée par des signes physiques de naturalité avec présence la vallée de l'Yerres orientée Est-ouest, mais aussi par des signes de ruralité avec l'expression d'un paysage de cultures et de bois éclatés.

Ainsi, de par sa situation de carrefour paysager, à la confluence de l'économie, de la nature et de l'agriculture, la Brie Boisée dévoile ses mille visages ...



### 4.1. Occupation du sol : Un territoire forestier dynamique, un territoire de franges

Cinq communes rurales composent le paysage de la Brie Boisée :

- **Villeneuve Saint-Denis (Nord Est)** et sa vaste clairière à vocation agricole entourées de massifs forestiers denses.
- **Villeneuve Le Comte (Nord)** marqué par un vaste horizon boisé concave autour de son bourg.
- **Ferrières-en-Brie (Ouest)** et sa vaste forêt régionale, ancienne propriété de la famille Rothschild
- **Favières (Sud)** située en bordure de plaine céréalière, occupée par des prairies et une forêt humide.
- **Pontcarré (Ouest)**, clairière au cœur de la Forêt de Ferrières-en-Brie.

Le paysage de la Brie Boisée est donc principalement constitué de vastes zones boisées et de clairières agricoles, reposant sur un socle relativement plat, parcouru par de nombreux rus plus ou moins importants (la Marsange, ru du Bréon ...).

Par ailleurs, massifs boisés, clairières, labours, prairies et prés enserrés, lisières, etc sont autant d'entités paysagères qui jouent un rôle dans l'équilibre écologique et paysager de ce territoire francilien :

Les clairières et terres cultivées enclavées créent des espaces ouverts et lumineux propices au développement entomologique ;

Les couloirs agricoles entre deux massifs permettent le passage de la faune ;

Les lisières constituent des interfaces d'échanges écologiques grâce à la végétation et à sa microfaune particulière.

#### 4.4. La Brie Boisée, une unité paysagère

##### Peu d'éléments structurants

Le paysage de La Brie Boisée est très lisible du fait d'un nombre réduit de codes visuels et d'éléments structurants.

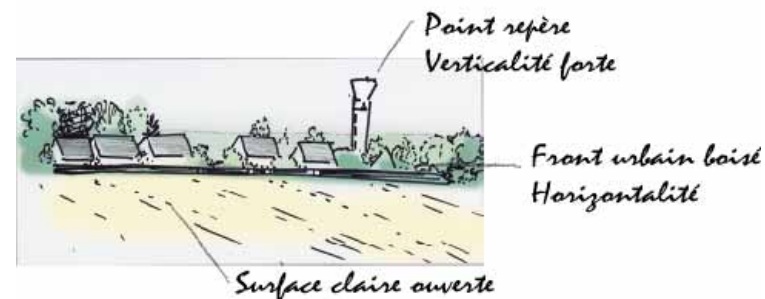
- **Un relief peu marqué** : en effet, les cinq communes du SCoT reposent sur un relief relativement plat, les altitudes décroissant progressivement de 130 à 120m de l'Est vers l'ouest. Cette succession douce de plateaux n'offre pas de ruptures naturelles structurantes. Le seul élément topographique structurant le paysage de la Brie Boisée se résume à la Vallée de la Marsange, au sud du territoire, sorte de méandre aux versants asymétriques ouverts vers l'ouest.
- **La forêt** : du fait de sa prépondérance écrasante sur le territoire, la forêt constitue le deuxième élément structurant du paysage. L'absence de relief lui donne de surcroît le rôle d'écran visuel qui participe à une fermeture du paysage.
- **Les fronts bâtis** : la morphologie urbaine des villages groupés ponctuent les clairières et rythment le paysage.

##### Peu de motifs paysagers

Un motif est un élément marquant du paysage du fait de la valeur symbolique qui lui est associée. Il s'agit d'un élément repère porteur de sens.

- **Le village briard**, habitat groupé ceinturé de champs, desquels se détachent des points repères visibles au loin (clocher, château d'eau ...)
- **La ferme briarde** symbole de l'activité agricole locale. Son architecture particulière donne le cachet à ce territoire empreint de ruralité.

- **Les châteaux et maisons cossues**, reflets d'une activité prospère d'autrefois. Leur présence est généralement soulignée par des alignements remarquables d'arbres.
- **La forêt** recouvre la quasi-totalité du territoire. Elle est à l'origine du toponyme de la Brie Boisée.



*Frange urbaine à Pontcarré : un front bâti mêlé à une trame verte constituent un volume contrastant avec l'étendue ouverte cultivée. Silhouette découpée dans le ciel, le château d'eau représente un point repère clairement identifiable.*

## Un nombre réduit de codes visuels

Le code visuel rend compte de la dimension plastique du paysage. Il est en quelque sorte une interprétation graphique de l'environnement perçu et ressenti. Il s'agit donc d'un élément de composition du tableau que nous offre le paysage. Il existe globalement une trentaine de codes visuels et la récurrence de 3 à 8 codes suffit à décrire une unité paysagère.

Concernant la Brie Boisée, **trois codes visuels** ont été retenus pour esquisser en quelques traits l'originalité du paysage :



- **L'horizontalité** : elle est générée en particulier par l'absence de relief. Elle est également soulignée par les bandes des fronts boisés et les clairières de cultures ouvertes. L'horizontalité, symbole d'uniformité et de régularité, peut conférer au paysage une certaine monotonie.



*Les masses boisées contrastent avec les étendues cultivées.  
(Favières)*



*Zone d'activité de Ferrières-en-Brie  
Le bâti et la trame verte se présentent sous forme de longues bandes horizontales dans le paysage. Cette horizontalité est renforcée par une absence de relief et par de vastes étendues ouvertes.*

- **Les contrastes volumes/surfaces – opacités transparences** : les volumes opaques sont principalement associés aux masses forestières prépondérantes sur le territoire, et aux noyaux d'habitat groupé. Ils s'opposent aux surfaces transparentes représentées par les champs et cultures ouverts sur un sol plat. Plus les lisières et franges sont brutales et plus le contraste est visible. La prise en compte de ce jeu visuel doit inciter à considérer les enjeux paysagers liés aux franges urbaines et agricoles.
- **Les rythmes** : ils apparaissent au sein de la trame verte particulièrement développée sur le territoire de la Brie Boisée, matérialisés par les arbres d'alignement. De nombreux alignements remarquables ponctuent le paysage. Ils symbolisent l'ordre, la puissance, la rigueur, la royauté. Ils se rencontrent non seulement au niveau des riches propriétés, nombreuses sur les cinq communes mais aussi dans les aménagements paysagers urbains. Selon leur régularité, les rythmes dynamisent le paysage ou confortent la monotonie du lieu.

*Des rythmes dynamisent le paysage de la Brie Boisée ...*



*La répétition régulière et standardisée de cet habitat récent est ambivalente : des émotions paysagères contradictoires peuvent être dégagées (monotonie ou rythme)  
(Pontcarré)*



*Allée de séquoias à Ferrières*



*Alignement d'arbres dans la zone d'activités de Ferrières*



*Centre de Ferrières, alignement de marronniers*

### Aucun élément discordant remarquable

Aucune aberration paysagère remarquable n'a été recensée sur le territoire de la Brie Boisée. Il est à souligner que les infrastructures présentes (déviation, voie ferrée ...) et les zones d'activités s'intègrent sans difficulté dans le paysage, ceci notamment grâce à une végétalisation qui prolonge les fronts boisés.

Cependant il faut noter que les nouvelles constructions vouées à l'habitat contrastent avec l'habitat traditionnel (choix différents des matériaux, des couleurs, de la forme, etc) et participent à une certaine banalisation du paysage urbain. L'installation de nouvelles constructions devra donc faire l'objet d'une attention particulière du point de vue paysager.



*Un contraste architectural à Favières*



*Pavillon récent et habitat traditionnel à Ferrières-en-Brie*

### Une unité paysagère harmonieuse et lisible

Ainsi, au regard du faible nombre de motifs et de codes visuels, il apparaît que le paysage de la Brie Boisée est lisible. Autrement dit, la logique visuelle qui organise ce paysage est facilement appréhendable et compréhensible. Cependant, cette limpidité du paysage est aussi source de fragilité dans le sens où toute intervention sur le paysage sera remarquable. Il faudra donc veiller à l'intégration paysagère des aménagements à venir.

Par ailleurs, le paysage de la Brie Boisée est relativement harmonieux, le **fil conducteur étant la forêt**. En effet, les caractéristiques paysagères énoncées précédemment couvrent la totalité du territoire. En revanche, les interfaces de ce territoire avec l'extérieur n'ont pas les mêmes dynamiques d'évolution, ce qui permet finalement de décliner cette harmonie paysagère en **quatre ambiances paysagères** aux limites plus ou moins floues (transitions douces sans rupture) :

- **La frange forestière « dynamique »** : au nord-ouest de la Brie Boisée. Cette entité paysagère bordant l'A4 est en contact avec le pôle attractif Val de Marne. Elle est caractérisée par de nombreuses zones d'activités en lisière de la forêt de Ferrières-en-Brie.
- **La forêt fermée « intimiste »** : au sud de l'entité précédente. Ce paysage fermé (villages clairières enclavés) est marqué par la suprématie de la forêt.
- **La forêt « humide »** : associée à la Vallée de la Marsange au sud de la Brie Boisée, au niveau de Favières. Ce paysage semi fermé associe les thèmes de l'eau et de la forêt.
- **La frange forestière agricole** : au nord-Est du territoire du SCoT. La forêt fragmente flirte avec les terres cultivées ceinturant les villages agricoles de ce paysage ouvert

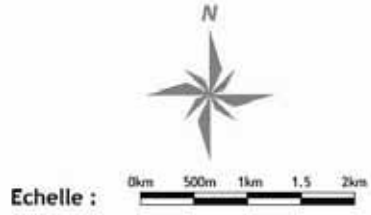
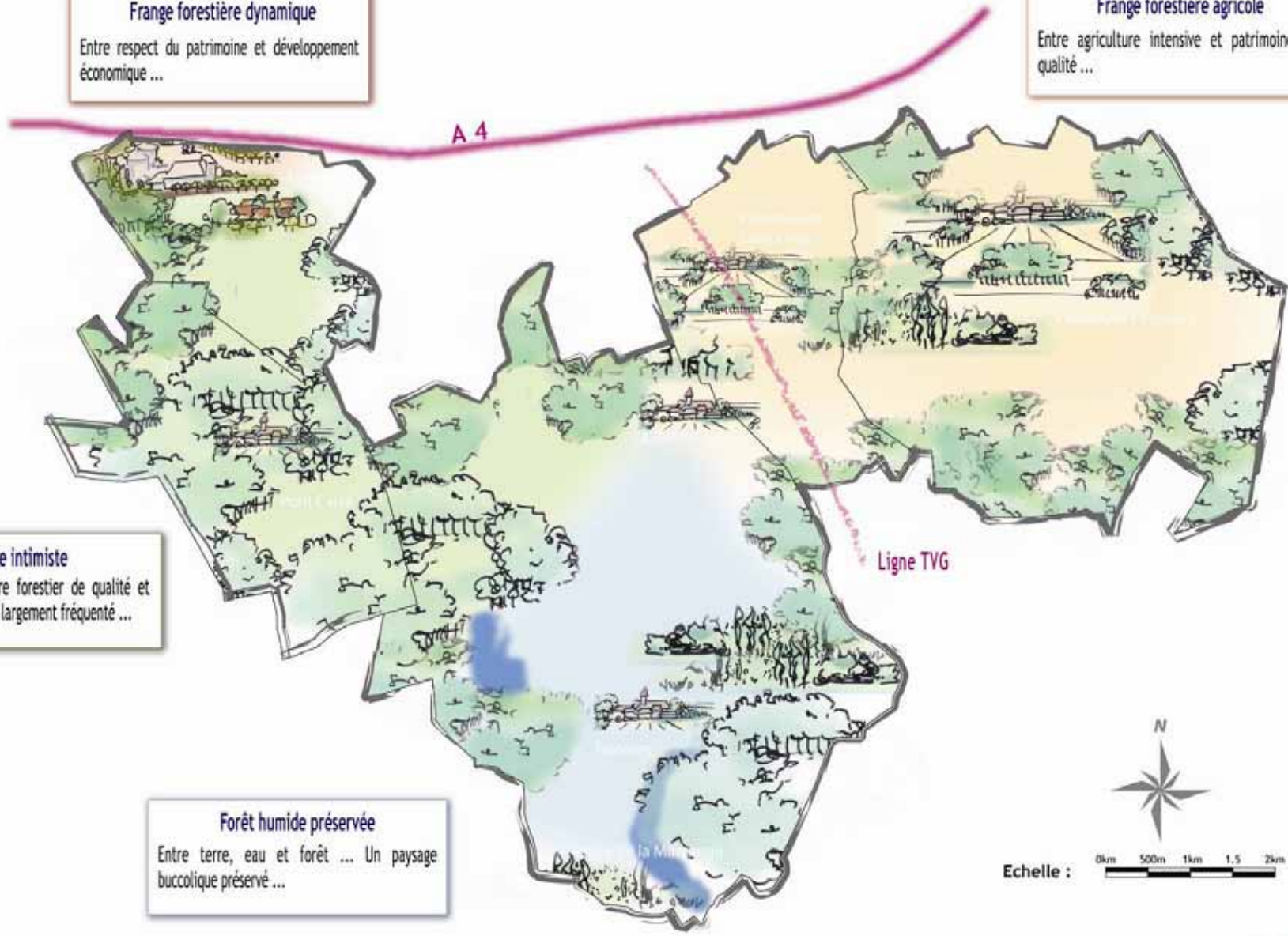
### 4.5. Une harmonie paysagère, quatre ambiances aux dynamiques propres (cf. pages suivantes)

**Frange forestière dynamique**  
Entre respect du patrimoine et développement économique ...

**Frange forestière agricole**  
Entre agriculture intensive et patrimoine de qualité ...

**Forêt fermée intimiste**  
Entre préservation d'un cadre forestier de qualité et ouverture de ce milieu fermé largement fréquenté ...

**Forêt humide préservée**  
Entre terre, eau et forêt ... Un paysage bucolique préservé ...





## La frange forestière « dynamique »

Commune de Ferrières-en-Brie

**Limites** franches au sud grâce à la ceinture boisée, fluides au nord (bien que matérialisées par l'A4) du fait de la connexion avec les zones d'activités des communes voisines.



### Mots clés

Contraste/Fluidité forêt/bâti – Frange – Dynamisme économique – Ouverture ...

### Un territoire dynamique où le naturel se mêle à l'artificiel

Cette entité est adossée à la forêt de Ferrières-en-Brie au sud et est ouverte sur le Val de Marne au nord. Bien que vouée aux activités économiques (Parc d'activités du Nid de Grive...), cette partie du territoire possède une trame verte richement développée. Les aménagements urbains végétalisés se mêlent volontiers au bâti. Ils constituent ainsi une continuité fluide entre la forêt « espace naturel » et les activités humaines.

**La vallée de la Brosse** permet, par ses sentiers, d'approcher et d'observer une faune et une flore caractéristiques des milieux humides. Après quelques travaux essentiels réalisés par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire en 2003-2004, le ru de la Brosse coule à nouveau au coeur de la vallée.

## Un territoire hétéroclite d'îlots

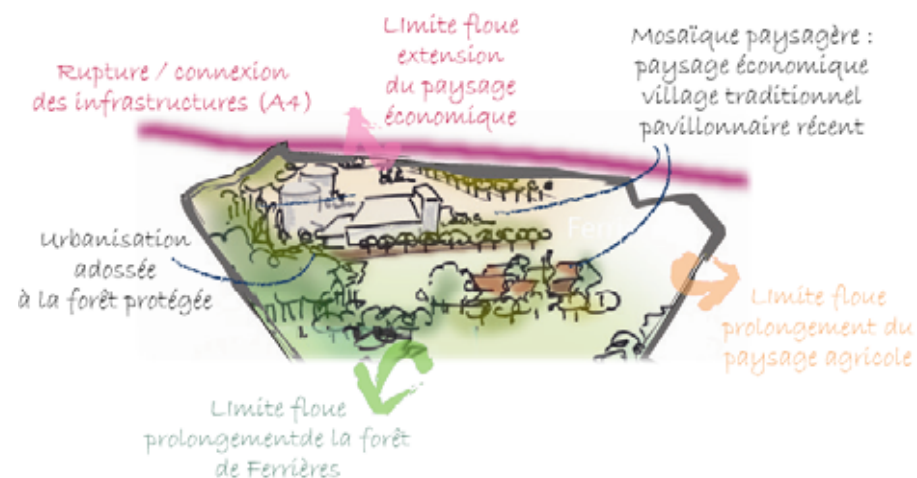
Le paysage de cette sous-unité urbaine est caractérisé par la coexistence de bâtiments tertiaires, de pavillons résidentiels, d'un centre traditionnel, d'un patrimoine historique de qualité (château et son parc botanique) ... sous formes d'îlots pris dans une matrice boisée.



### Dynamiques et enjeux : liés à l'économie

Du fait de sa proximité avec le pôle Val de Marne, cette entité paysagère connaît une dynamique particulière dont le moteur est économique :

- ⇒ Développement du parc d'activités : impact paysager de la zone économique à maîtriser
- ⇒ Urbanisation adossée à la forêt et à la vallée de la Brosse : patrimoine naturel à préserver, urbanisation à maîtriser, trame verte urbaine développée à sauvegarder ...

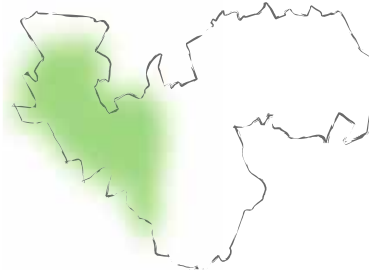




## La forêt fermée « intimiste »

Commune de Pont Carré

**Limites** franches au nord avec le front bâti de Ferrières-en-Brie, transition douce à l'Est avec la présence progressive de mares et zones humides.



### Mots clés

Enclavement – Fermeture – Nature préservée – Ecrans végétaux – « Royauté/Pouvoir » ...

### Un territoire sylvicole replié

Cette entité paysagère a la particularité d'être presque exclusivement boisée. La forêt régionale de Ferrières s'étend sur 2 889 hectares. Les feuillus sont majoritaires (chêne rouvre dominant). Bien plus qu'un élément paysager structurant, les volumes boisés représentent ainsi des écrans visuels à l'origine d'un sentiment d'enclavement. Ce territoire habité par des villages clairières préservés dans cet écrin de forêt paraît donc replié sur lui-même. La fermeture de ce paysage est à l'origine de son caractère naturel préservé et intimiste.

### Un territoire d'intérêt écologique et patrimonial

Cette entité boisée constitue un habitat pour une flore et une faune riche.

Outre sa dimension « naturelle », elle présente un intérêt patrimonial certain. Jadis propriété de communautés religieuses, puis de la puissante famille

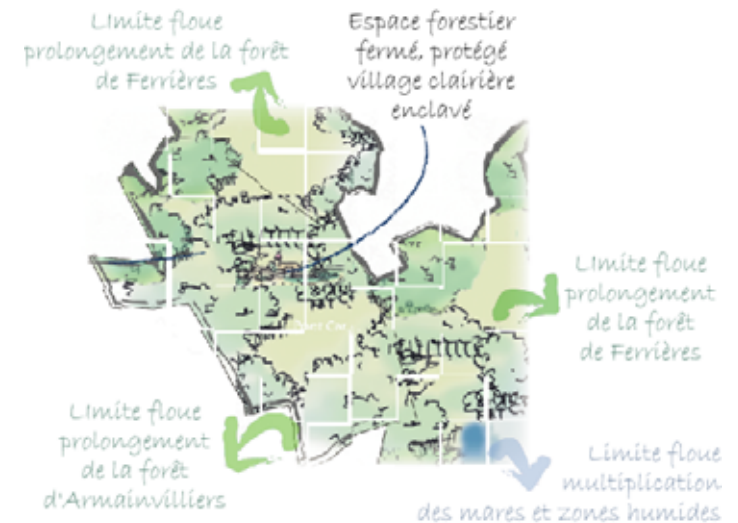


Rothschild, la forêt qui habille la quasi-totalité de cette unité de territoire est aujourd'hui propriété de la région Ile-de-France. Ce paysage a su préserver sa mémoire historique : Le parc du Château composé d'un mélange d'essences forestières et horticoles est traité en parc botanique à l'anglaise aux courbes aléatoires fluides ; les carrefours en étoile des anciens domaines de chasse, les allées royales bordées d'arbres etc.

### Dynamiques et enjeux : liés à la forêt

Cette sous-unité « naturelle » presque entièrement boisée est protégée. Les facteurs de dynamique sont donc étroitement liés à la protection du patrimoine forestier :

- ⇒ Patrimoine forestier protégé : de nombreux acteurs à réunir pour une protection cohérente et globale du patrimoine naturel, un paysage « sous cloche » à valoriser ...
- ⇒ Espace fermé : des villages enclavés à valoriser, un patrimoine vernaculaire à faire connaître, des liaisons et des ouvertures à renforcer ...







## La forêt humide du val de Marsange

Commune de Favières

**Limites** (continuités paysagères avec les ambiances).



### Mots clés

Eau – « Nature préservée » – Micro relief / ondulations – Trame verte ...

### Une ambiance au fil de l'eau

Cette unité de territoire repose sur une nappe phréatique située au-dessus des argiles de la Vallée de Marsange, sous un calcaire fissuré. Cette nappe est résurgente : ainsi elle explique la présence de nombreux puits, lavoirs et sources. Elle alimente également des zones humides constituées par la multiplication de petites mares stagnantes aux écosystèmes particuliers, le plus souvent en forêt. Le plus grand d'entre eux, l'Etang de Vincennes, a été créé artificiellement au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les eaux superficielles se retrouvent sous l'aspect de rus : le principal est celui de La Marsange. Ces eaux circulantes sont de qualité médiocre (eutrophisation) en raison d'une alimentation par des sources résurgentes fortement concentrées en nitrates et phosphates.

### Une ambiance champêtre et rurale

La végétation associée à cette unité fortement boisée rappelle la présence de l'eau : frênes, saules

et peupliers sont autant de points d'appels qui ponctuent ce paysage.

Une plaine agricole s'étire le long d'un axe nord-sud : elle est principalement composée de prairies et herbages associée à des cultures. Elle offre ainsi une palette de camaïeux de verts humides en parfaite harmonie avec les masses boisées environnantes.

### Dynamiques et enjeux : liés à l'urbanisation

Cette sous-unité « naturelle » est scindée par un axe urbain et agricole nord-sud structurant le paysage :

⇒ Présence de l'eau et de la forêt : diversité des milieux naturels à fort potentiel écologique à maintenir ...

⇒ Espace boisé éclaté : diversité des perceptions à mettre en valeur ...





## La frange forestière agricole

Communes de Villeneuve-Saint-Denis et Villeneuve-le-Comte

**Limites** nettes au sud (forêt), progressives à l'Est et au nord (continuités paysagères), nettes à l'ouest (transition douce avec le hameau de la Dénicherie).



### Mots clés

Agriculture intensive – Ouverture – Rayonnement – Infrastructure – Morcellement ...

### Un territoire agricole ouvert et rayonnant

Depuis ses origines médiévales (XIII<sup>e</sup>), cette unité de territoire a été défrichée et asséchée pour des fins agricoles. La physionomie paysagère en est donc particulière et concentrique : les habitats groupés en étoile sont ceinturés par des champs ouverts repoussant toujours plus loin les limites de la forêt.

Ce paysage ouvert où les espaces agricoles sont principalement affectés à la culture céréalière est cerné par 3 massifs forestiers omniprésents qui raccourcissent les horizons et donnent une échelle visuelle au site et un rythme dans la découverte du paysage.

### Un territoire fragmenté

La composition du paysage est rompue par les

infrastructures : la ligne TGV qui matérialise une sorte de frontière entre l'ouest et l'Est de la Brie Boisée et la déviation de Villeneuve-le-Comte.

Les volumes boisés sont fragmentés par la présence des parcelles cultivées. Ce jeu d'ouvertures/fermetures crée des perspectives et des resserrlements qui animent l'ambiance paysagère.

### Dynamiques et enjeux : liés à l'activité agricole

Cet espace conjugue différentes occupations du sol : cette hétérogénéité est génératrice de « tensions ». L'agriculture est le principal facteur de dynamique :

- ⇒ Paysage ouvert fortement agricole : conflits d'usage à maîtriser, fragmentation de la forêt à gérer, ouvertures visuelles à préserver ...
- ⇒ Villes en développement centripète : typicité du lieu à préserver, franges et lisières à soigner ...
- ⇒ fortes présence d'infrastructures routières et ferroviaires : impact environnemental et paysager à maîtriser.

